

## MAIRIE DE LULLY – 74890 LULLY

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

\* \* \* \*

SEANCE DU 10 FEVRIER 2016  
DELIBERATION 2016/04

L'an deux mille seize et le dix du mois de février, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de M. René GIRARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal ..... 1<sup>er</sup> février 2016

Nombre de conseillers en exercice..... 15

Présents :

Mme Karine LOTHOS, M. Hervé BURGNIARD, M. Maurice LAGIER-TOURAIN, adjoints.  
Mme LOYE Annick, Mme LEQUEUX Mélanie, M. TOUSSAINT Jean-Robert, Mme MARTINET Fabienne, M. PITTET Sébastien, M. BURGNIARD Jean-Pierre, Mme LEPINE Josette, M. BRAZIER Guy, conseillers municipaux.

Absents excusés :

M. RIGGI Anthony (a donné pouvoir à M. René GIRARD), Mme MEYNET Rachel (a donné pouvoir à M. BURGNIARD Jean-Pierre), M. BRAZIER Guy.

### AVIS SUR PROJET DE LIAISON AUTOROUTIERE CONCEDEE

#### ENTRE MACHILLY ET THONON-LES-BAINS

Monsieur le Maire présente le projet de liaison autoroutière concédée entre Machilly et Thonon-les-Bains qui impactera la commune de Lully et plus précisément le hameau de Chez Jacquier. Ce projet est destiné à améliorer la qualité de vie dans le Chablais en déchargeant les routes départementales et en désenclavant le Chablais.

Monsieur le Maire demande à chaque membre du Conseil Municipal de se positionner sur ce projet.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Est favorable au projet de liaison autoroutière entre Machilly et Thonon-les-Bains ;
- Demande que soit pris en compte la proximité du hameau de Chez Jacquier et la quiétude de ses habitants en retenant le tracé le plus au nord de la voie ferrée ;
- Est plutôt favorable au projet de gare de péage n° 1.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

René GIRARD